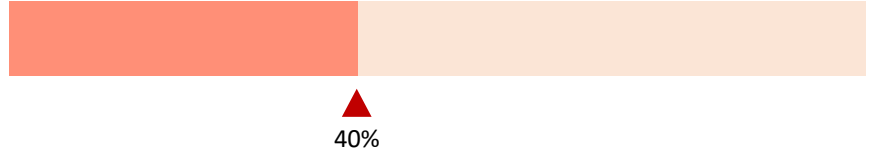


22

Mener une réflexion sur l'instauration d'un système de bonification pour renforcer la présence d'artistes luxembourgeois ou vivant au Luxembourg dans la programmation des institutions culturelles et des stations de radios et de télévision



STATUT

Recommandation en cours

Version 2

Travaux réalisés

- Décembre 2022 : Suite aux discussions lors des *Assises sectorielles rock/pop/électro*, qui ont eu lieu en mars 2021 à la Rockhal (où la question de possibles quotas fut à nouveau abordée), le ministère de la Culture publie, dans le document *Etat des lieux* sur le secteur, un relevé de la position des différentes radios au Luxembourg par rapport à la présence de la musique autochtone à leurs antennes respectives. Il s'avère que *Eldorado*, *Radio 100,7*, *Radio Ara* et *RTL Radio & Télé Lëtzebuerg* sont désormais sensibilisés sur l'importance d'une présence à l'antenne de la création luxembourgeoise et font des efforts considérables dans ce domaine.
- 27 mai 2020: Dans le cadre du paquet de mesures de soutien ayant pour objectif de poser les jalons pour un nouveau départ de l'économie luxembourgeoise suite à la crise sanitaire COVID-19, la ministre de la Culture, Sam Tanson, a présenté plusieurs nouvelles mesures ayant pour objectif de relancer la culture et la création artistique au Luxembourg, dont par exemple une aide pour l'accueil d'artistes et d'auteur/es-associé/es en résidence pour les établissements culturels conventionnés avec le ministère de la Culture.

Documentation

- [Publication de l'État des lieux Musiques amplifiées](#) (voir page 60)

Contact

- Josée Hansen
(+352) 247 76632
josee.hansen@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 01.01.2023